Risques, Santé, Environnement

Retour d'expériences sur différentes formes de participation du public

Marie-Angèle Hermitte Claire Weill

CNAM, 8 avril 2010

Introduction

- Les différentes formes / lieux / procédures /institutions pour la participation du public
 - De multiples formes existent,
 - Aucune ne doit être récusée,
 - Bar des sciences, débats à l'Université, universités populaires
 - Grenelles
 - Etats généraux...
 - Sondages délibératifs ...

Formes procéduralisées / institutionnalisées

- Conférences de citoyens
 - Une procédure exigeante mais controversée
 - Pas institutionnalisée en France ni reconnaissance officielle

Les débats dans le cadre de la CNDP

Commission Nationale du débat public

Lois de 1995 et 2002

Les différentes formes possibles de débat

Débats sur des options générales en matière d'environnement et d'aménagement

 2005 : La gestion des déchets radioactifs de haute activité et de moyenne activité à vie longue

 2005 : problématique des transports dans la Vallée du Rhône et sur l'arc languedocien

Options générales en matière de développement et de régulation des nanotechnologies

- Saisine de 7 ministères en février 2009 : environnement, santé, travail, agriculture, recherche, industrie, intérieur
- Précédents actions de participation du public en France :
- Nanoviv, Grenoble, Vivagora, CCSTI, 2006
- Comité d'éthique CNRS, 2007, Les Houches
- Conférence de citoyens, Nanotechnologies, Région Ile de France, 2007-2009
- Nanoforum, CNAM
- C'Nano Ile de France, nanosciences et société

- ...

Commentaires sur le débat de la CNDP

- Existe-t-il une position interministérielle au regard de la saisine de 7 ministères?
- Quelle capitalisation sur l'existant?
- Un débat déconnecté de l'investissement de l'Etat sur les nanotechnologies : Nanoinnov mars 2009
- Plusieurs sujets de débats possibles

- Un contexte d'enjeu fort d'élargissement du périmètre de la CNDP : les débats de problématisation sur des sujets transversaux doivent être facilités.
- Quelle (s) procédures (s) de débat choisir dans le cas d'une telle opposition au débat ?
- Quelles institutions pour le débat ?
- Quelles garanties d'indépendance de ces institutions visà-vis des acteurs et de la puissance publique ?

Quelques conférences de citoyens

- > Rappel de l'absence de contexte fixé
- > Les premières expériences
 - ➤ CdeC OGM en 1998, méthode, résultat, bilan
 - ➤ CdeC changement climatique en 2001, méthode, résultat, bilan

La professionnalisation de la méthode par des entreprises de prestation de services

- Une prestation pensée et experte
 - La procédure est menée par de bons connaisseurs des expériences, françaises et étrangères
- ➤ Une prestation clé en main
 - ➤ Toutes les prestations effectuées par le même partenaire
 - Sous traitance de la sélection du panel

- Un mécanisme rassurant et sûr d'arriver à terme
- ➤ Des risques de dérives
 - Contraintes de temps (conférences à 1 week end)
 - > Formation neutre et/ ou contradictoire
 - Animation du panel
 - > Rigueur dans la gestion du conflit d'intérêt

Conférence parisienne « Ondes, Santé, Société »

Contexte parisien et national

- Renouvellement de la charte avec les opérateurs (2003, 2005, début 2010)
- Juin 2008 : Vœu de l'exécutif voté en Conseil de Paris qui décide l'organisation d'une conférence de citoyens pour éclairer la Ville dans le renouvellement de la Charte
- Janvier 2009 : Comité d'organisation présidé par M-A. Hermitte
- Juin 2009 : remise de l'avis du panel
- Juillet 2009 : vœu de l'exécutif : Paris est candidate à l'expérimentation de l'abaissement des puissance des antennesrelais sur 8 sites différenciés ainsi que sur la concertation dans le cadre du Grenelle des Ondes

- Deux sites retenus à Paris pour la simulation et l'expérimentation: 14ème arrdt et 15 ème arrdt
- Renouvellement à l'identique de la charte avec les opérateurs dans l'attente des résultats des expérimentations
- Le Grenelle des Ondes débouche sur
- 3 groupes de travail : protocoles de mesure, information du public, des professions de santé et des élus, conditions de mise en œuvre de la recherche indépendantes
- et un comité de suivi

Suites

 Quels enseignements de la conférence parisienne?